

PROGRAMME DE FORMATION

Identitovigilance

Code formation : F501

Nombre d'heures requis : 7 heures

Public : Aucun prérequis n'est exigé.

Taux de réussite 2023 : Non concerné

Taux de satisfaction 2023 : Non concerné

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Identifier les principaux enjeux de la politique d'identification des résidents ;
- Comprendre les mécanismes du processus global, les outils et les acteurs concernés ;
- Identifier, prévenir et gérer les risques d'erreurs d'identification en mettant en place des actions d'amélioration dans l'établissement.

Modalités : La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise et/ou dans ceux de l'organisme de formation.

Délai d'accès : 48 heures

Tarifs : Sur demande.

Contact : contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées : Enoncés théoriques, vidéos, documents écrits, partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : Mises en situation, quiz, interrogations orales.

Accessibilité aux personnes handicapées : oui.

Formateur(s) : Formateurs diplômés dans le secteur d'activité concerné.

Nombre de participants à la formation par session : 12 maximum.

Préambule :

L'identitovigilance a pour but d'anticiper les erreurs et risques liés à une mauvaise identification du résident.

Les enjeux en termes de sécurité de la prise en charge et ceux liés aux droits des patients en dont une pratique exigible prioritaire du manuel de certification V2012 de la H.A.S. (critères E1, E2, E3).

Description détaillée :

I. Identification du résident

- Qu'est-ce que l'identification ?
- Système d'identification : base de données, trombinoscope, dossiers résidents, affichage devant les chambres, etc.
- Pourquoi identifier les résidents ? Dans la vie quotidienne ? En situation d'urgence ?

II. Principe et processus d'identification

Le principe d'identification des résidents

- Connaître les enjeux de l'identification.
- Sur quelles bases l'organiser ?

Mise en place de processus

- Réaliser un état des lieux des pratiques actuelles (organisationnel et technique) ;
- Contrôler les différents parcours de soins et les actes à risques ;
- Établir un projet en équipe.

III. Prévention et gestion des risques d'identitovigilance dans l'établissement

Travail et infrastructure de l'identification

- Identité du résident, domaines d'identification et création d'une identité ;
- Situations particulières et anomalies pouvant l'affecter ;
- Les états de l'identité et les indicateurs ;
- La qualité de l'identification ;
- Conséquences d'une erreur d'identification ;
- Gestion d'une erreur d'identification.

Les moyens techniques

- Index de l'identification des patients ;
- Sécurité ;
- Bracelet d'identification.